

Administration des Douanes
et Impôts Indirects
Direction régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima
Direction provinciale de Tétouan
Ordonnancement de la ZAEF et la GMSAD

Tétouan le 12/05/2025
AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

N° 40720250000009

L'Ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects de la Zone d'Activité Economique de Fnideq et de la Gestion des Marchandises saisies ou abandonnées en Douane, procédera à la vente aux enchères publiques de **lots** de véhicules désignés ci-dessous pour **ferrailles**, ces véhicules sont entreposés au magasin de Fnideq.

Lot	lot GMSAD	Marque	Modèle	Destination	Caution
<u>1</u>	40720250000101	MERCEDES BENZ	S320	Ferraille	10 800,00
	40720250000102	PEUGEOT	205	Ferraille	
	40720250000103	VOLKSWAGEN	PASSAT	Ferraille	
	40720250000105	OPEL	MERIVA	Ferraille	
	40720250000106	VOLKSWAGEN	GOLF	Ferraille	
	40720250000110	FORS	FOCUS	Ferraille	
	40720250000098	VOLKSWAGEN	TOURAN	Ferraille	
<u>2</u>	40720250000099	MERCEDES BENZ	FOURGON 307	Ferraille	13 700,00
	40720250000100	VOLKSWAGEN	SHARAN	Ferraille	
	40720250000104	SEAT	ALHAMBRA	Ferraille	
	40720250000107	DACIA	LOGAN	Ferraille	
	40720250000108	MERCEDES BENZ	GL 320CDI	Ferraille	
	40720250000109	FORD	CMAX	Ferraille	

La vente aura lieu le **27/05/2025** à partir de 10H00.

Les lots des véhicules en question peuvent être visités dans les jours ouvrables du 19 au 23 du mois de Mai de 09 h à 15 h au magasin des douanes sise à Fnideq.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des modalités et conditions de la vente auprès des bureaux des douanes ou en consultant le site internet de cette Administration à l'adresse suivante :

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/appel-offre>

Conditions de la vente :

- Avant toute participation à la vente, chaque enchérisseur doit déposer auprès du receveur des douanes à Tétouan une caution bancaire dont le montant est fixé à **24.500,00** (Vingt-Quatre mille Cinq cent) Dirhams,
- **Les enchérisseurs doivent présenter un quitus fiscal délivré par la DGI.**
- **Les enchérisseurs doivent joindre une copie du registre de commerce prouvant l'exercice de l'activité de ferrailleur;**
- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente par les enchérisseurs et sont reprises oralement et à haute voix par un crieur ;
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée ;
- Les lots sont vendus au plus offrant et dernier enchérisseur.
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et acceptés par l'Administration au titre des ventes. A défaut de quoi, les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les moyens de transports adjudugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêt quelle qu'en soit la cause ;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit accepter les contrôles effectués par les services douaniers ;
- L'acquéreur doit tenir une comptabilité matière des marchandises acquises, intégrée à la comptabilité générale de son entreprise. Le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achat en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers.
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.
- Le service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations ;
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n°21-2023 du 17/03/2023. Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera dématérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint (**annexe 1**).

**L'Ordonnateur Liquidateur des Douanes de la Zone d'Activité Economique de Fnideq et de la Gestion des
Marchandises saisies ou abandonnées en Douane**

EL MOUTAKI FATIMA

Photos des véhicules destinés à la vente pour ferraille

Lot 01 :

<u>Lot</u>	<u>lot GMSAD</u>	<u>Marque</u>	<u>Modèle</u>	<u>Destination</u>	<u>Photos</u>
<u>1</u>	40720250000101	MERCEDES BENZ	S320	Ferraille	
	40720250000102	PEUGEOT	205	Ferraille	
	40720250000103	VOLKSWAGEN	PASSAT	Ferraille	
	40720250000105	OPEL	MERIVA	Ferraille	
	40720250000106	VOLKSWAGEN	GOLF	Ferraille	
	40720250000110	FORD	FOCUS	Ferraille	
	40720250000098	VOLKSWAGEN	TOURAN	Ferraille	

Lot 02 :

<u>Lot</u>	<u>lot GMSAD</u>	<u>Marque</u>	<u>Modèle</u>	<u>Destination</u>	<u>Photos</u>
<u>2</u>	40720250000099	MERCEDES BENZ	FOURGON 307	Ferraille	
	40720250000100	VOLKSWAGEN	SHARAN	Ferraille	
	40720250000104	SEAT	ALHAMBRA	Ferraille	
	40720250000107	DACIA	LOGAN	Ferraille	
	40720250000108	MERCEDES BENZ	GL 320CDI	Ferraille	
	40720250000109	FORD	CMAX	Ferraille	

Annexe 1

**"La gestion des données relatives aux acquéreurs des marchandises saisies ou
Abandonnées en douane"**

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019 DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU
17/03/2023 (Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des
données à
caractère personnel)

Je soussigné:

Nom :

Prénom :

CNIE:

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane. En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse gmsad@douane.gov.ma.

Fait à, Le

Lu et Approuvé
Signature de la personne concernée